

Bulletin d'adhésion à l'UTCAC – année 2018

À renvoyer à : UTCAC – Trésorier, BP 70 116, 33704 Mérignac Cedex
accompagné du règlement (chèque(s) libellé(s) à l'ordre de UTCAC)

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : Les champs précédés d'un astérisque (*) sont facultatifs

Nom : Prénom :

Service : Fonction :

Adresse personnelle :

.....

Corps : Grade : Année de recrutement : Diplôme ou études :

Tél (service) : Fax (service) : Portable : *

Tél (domicile) : * Fax (domicile) : * Date de naissance :

Courriel (hors DGAC) :

J'accepte de recevoir des informations directement de l'UNSA : Oui Non

MONTANT DE LA COTISATION :

Le montant de la cotisation pour les actifs et les retraités s'élève à **0,4 % du montant imposable** de l'année précédente tel qu'il est indiqué sur le bulletin de paye de décembre, **arrondi à l'euro inférieur**.

NE PORTEZ PAS LES CENTIMES ! **Le montant minimum est de 80 euros dans tous les cas sauf**

La cotisation est fixée à 55€ pour les élèves et à 75€ pour les stagiaires

La cotisation syndicale donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de la somme versée.

(Code général des impôts : article 199 quater C)

MODE DE PAIEMENT :

- Par chèque en une fois
- Par chèque en 2 fois si elle est supérieure à 80 euros : dans ce cas, **envoyer 2 chèques en même temps avant le 30 avril**. Ces chèques seront débités d'un mois sur l'autre
- Par virement. Montant :
- Par CB. Montant :
- Par prélèvement automatique. Joindre un RIB et une autorisation de prélèvement signée. Montant :

PARTIE RESERVEE A L'UTCAC :

Bulletin reçu le : Mode de paiement : .1 chèque .2 chèques .Prélèvement Virement CB

Chèque n°1 : Montant : Chèque n°2 : Montant :

Banque : Cotisation totale : Numéro de carte :

Prélèvement n°1 : Prélèvement n°2 : Prélèvement n°3 : Prélèvement n°4 :

Montant n°1 : Montant n°2 : Montant n°3 : Montant n°4 :